

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DE MAINE ET LOIRE

QUATORZIÈME VOLUME

(Travaux de la section des sciences physiques et naturelles)

ANGERS
IMPRIMERIE DE COSNIER ET LACHÈSE
Chaussée-Saint-Pierre, 13

1863

OBSERVATIONS

SUR

LA COLLECTION DE RUBUS

DE L'HERBIER DE T. BASTARD

La collection des espèces du genre *Rubus* préparée avec un très-grand soin par Bastard et composée de 17 paquets, renfermant chacun cinq ou six échantillons, est déposée au jardin botanique d'Angers. Ces beaux échantillons dont la fraîcheur et la bonne conservation attestent tout le soin que leur auteur apportait à ses collections d'histoire naturelle, en font des objets d'étude extrêmement précieux.

Il nous a paru intéressant d'examiner comment ce savant botaniste avait compris ce genre difficile à une époque déjà éloignée, et alors que les Naturalistes qui faisaient autorité et avec lesquels il était en relation, n'attachaient qu'une faible importance à toutes les nombreuses formes qu'ils rapportaient obstinément aux deux seuls types admis : *Rubus cæsius* L. et *R. fruticosus* L.

La difficulté de faire rentrer des formes si distinctes dans ces deux types uniques, explique l'empressement avec lequel la plupart des botanistes admirent le *R. glandulosus* Bell. app. ad Flor. Ped. et le *R. Corylifolius*, que

Smith publia au commencement du siècle. Mais assurément plusieurs auteurs donnèrent ce nom à des espèces différentes de celle que Smith avait décrite. En effet, cette plante voisine du *R. dumetorum* W. et N., représente dans de Candolle, d'après Weihe et Nees, leur *R. nitidus*, (ce qui ne nous paraît pas très-sûr, d'après la description de la Fl. de Fr. n° 3772 et supp^l. même n°). La phrase de Bastard, Flore de Maine-et-Loire, p. 190, est trop concise pour faire connaître quelle espèce il a voulu décrire; on sait seulement qu'elle est à fleurs blanches et à grandes feuilles concolores. En 1818, Desvaux dans ses observations sur les plantes d'Anjou, ne la distingue pas du *R. glandulosus* Bell. acceptant, dans cette circonstance, l'opinion déjà émise en 1807 par Persoon dans son Synopsis; et en 1827 dans sa Flore, il ne la considère plus que comme un état intermédiaire entre les *R. tomentosus* et *fruticosus*. La question n'avait pas progressé et le savant auteur de la Flore d'Anjou, qui se vantait d'avoir beaucoup étudié ce genre sous le rapport des variations que présentent les espèces européennes qu'il renferme, n'a pas prouvé dans ses différentes publications que leur connaissance lui fût bien familière.

Dans la Flore de France, de Candolle n'admet que cinq espèces (abstraction faite des *R. saxatilis* et *Idæus*), et dans son supplément il reconnaît en plus : 1° *R. collinus*, belle plante bien distincte, acceptée par tous les Botanistes, qui croît abondamment dans le midi de la France et qui manque, d'après M. Mercier, Cat. de Reut., dans tout le nord. 2° *R. canescens*, voisin, mais distinct du précédent; on le rapporte en synonyme au *R. tomentosus*, de Borchh. Nous avons étudié d'une manière toute spéciale ce genre dans de Candolle, qui cite fréquemment les espèces de Bastard.

Nous ne trouvons dans les herborisations de Merlet de

la Boulaye, publiées par ses élèves en 1809, qu'une seule fois le *R. cæsius*, indiqué en juin dans les moissons et le *R. fruticosus* dans les haies des champs St-Martin; ces deux noms n'étant suivis d'aucune description, ne permettent pas de reconnaître à quelles plantes ils étaient appliqués et n'indiquent que l'oubli dans lequel ce genre était alors tombé.

Jusqu'ici la difficulté de grouper les nombreuses formes qui n'échappaient point aux observateurs de cette époque, fit seule créer avec timidité quelques types nouveaux, et ce n'est que de 1822 à 1827 que parut le magnifique ouvrage de Weihe et Nées, *Rubi Germanici*. Dès ce moment ce genre fut considéré sous un jour tout nouveau; autant on avait marché avec hésitation dans l'étude de ces plantes jusqu'à la publication de ce grand travail, autant depuis on se livra avec assurance à l'examen approfondi de cette multitude d'espèces. En Suède, Arrhénus publie, en 1840, une monographie de ce genre dans laquelle il expose les caractères de plusieurs espèces nouvelles, une entre autres, le *R. Wahlbergii*, après avoir été longtemps admise comme espèce française, devra probablement être exclue de nos flores; nous aurons, plus tard, à revenir sur cette plante que nous retrouverons dans la collection qui nous occupe.

En 1846, Babington publie à Londres un *Synopsis* des Ronces anglaises, avec cinq espèces nouvelles, dont une au moins, le *R. Borreri*, croît en France. Autant que nous avons pu en juger par les échantillons distribués par cet auteur, les espèces qu'il rapporte aux types de Weihe et Nées ne sont pas toujours parfaitement identiques et peut-être s'est-il glissé quelques erreurs dans ses rapprochements.

Nous ne parlerons point de la Monographie de M. Godron que l'on retrouve dans le premier volume de la Flore

de France, publiée en 1848, en collaboration avec M. Grenier, son savant collègue. M. Godron a présenté encore trois espèces nouvelles les *R. serpens*, *pileostachys*, et *micans*, dont les deux premières et peut-être la troisième croissent en Maine-et-Loire.

Dans la 2^e édition de la Flore du centre, 1849, M. Boreau publie le *R. bracteatus*, belle et rare espèce que bien peu de Botanistes ont eu la bonne fortune de rencontrer. Huit ans après, dans la 3^e édition de ce consciencieux ouvrage, quatre nouveaux *Rubus* sont encore ajoutés, portant à 55 le nombre des espèces décrites. N'oublions pas que c'est à son auteur, que nous devons en France, la connaissance du *R. calvatus* de Blox, une des espèces les plus curieuses et les plus caractéristiques de ce genre difficile.

En 1858 et 1859, dans deux mémoires allemands, dont le second surtout très-important, M. Müller, de Wissembourg, publie un nombre considérable d'espèces nouvelles, s'élevant au moins au chiffre de 230, qu'il se propose de faire connaître aux Botanistes, par la publication de Centuries que les naturalistes attendent avec impatience.

En 1861, à la suite du Catalogue des Plantes de Genève de M. Reuter, M. le docteur Mercier, de Coppet, donne une monographie des espèces qu'il rencontre aux environs de Genève et en publie onze nouvelles, dont une, le *R. rusticanus*, nous paraît, au moins *pro parte*, le *R. discolor* de l'Anjou.

Enfin, dans deux mémoires présentés à la société académique de Maine-et-Loire, nous avons proposé en 1860 et 1861, environ 25 de ces plantes que nous considérons comme espèces légitimes et distinctes.

Dans cette rapide et trop incomplète esquisse de l'histoire du genre *Rubus*, notre intention a été de montrer l'état

de la question à l'époque où Bastard faisait sa collection, et de faire remarquer combien ce savant botaniste, plus avancé que ses contemporains, prévoyait déjà que sous ces formes alors inexpliquées se cachaient de véritables espèces. Aujourd'hui l'expérience a pleinement justifié et confirmé ses prévisions, et nous allons voir que la plupart des variétés proposées par ce savant précurseur des Jordan et des Boreau, ont été élevées au rang d'espèces.

COLLECTION DES RUBUS DE BASTARD.

Obs. Nous n'étudierons ici que les espèces récoltées par Bastard. Nous reproduisons la teneur de ses étiquettes en les faisant suivre d'observations.

Fascicule 1 étiqueté *R. cæsius* et var.

« *Rubus cæsius*, L. DC., var. *palustris*, *R. pseudo-cæsius*, Weihe : les prés marécageux au Perrai, — pétales » étroits, forme bien distincte. » Herb. Bast.

C'est le *R. pseudo-Idæus*, Mull., *R. suberectus*, Anders? non Arrh., bien distinct du *cæsius*, sa place est dans les *suberecti*.

« *Rubus cæsius*, L. DC., 3770, vulg. niure de Fromentin : dans les champs, les haies, Angers, etc., var. » *campestris*, N. » Herb. Bast.

S'éloigne du *R. cæsius* par son calice et ses pédoncules garnis de soies et de poils glanduleux; c'est un échantillon rabougri du *R. ligerinus*, G. Gen.

« *Rubus cæsius*, L. DC., Bast., var. *arenarius*, N. : les » bords de la Loire, 1813. » Herb. Bast.

Bon échantillon bien caractérisé du *R. Ligerinus*, G. Gen.

« *Rubus cæsius*, L. Lamk., var. *umbrosus*, Wallr., » Godr., Fl. Lorr., 1, 208, — France, Anjou, 1810, — var. » *latifolius*, N., 1813. » Bast.

La tige stérile manque : cette forme à larges feuilles est sans doute *R. arvalis*, Jord. Ordinairement la panicule est plus allongée.

« *Rubus cæsius*, L., var. *erosus* N. *sepium*, 1831, — » Anjou, 1813, — *R. pseudo saxatilis*, Godr. ? » Herb. Bast.

C'est le *R. sepicolus*, Mull., plante bien distincte du *R. cæsius* ; a les feuilles de la tige stérile quinées ; se trouve à Sainte-Gemmes, etc.

« *Rubus cæsius*, L. DC., var. *mollis-umbrosus*, Wallr. » — Vallée du Port-Girault, 1844. » Herb. Bast. — C'est encore *R. Ligerinus*, G. Gen.

« *Rubus cæsius*, L. Godr., var. *mollis-subglaber*, N. — » Bords de la Loire, Chalonnès, juillet 1843. » Herb. Bast. — *R. cæsius*, L., diffère des précédents par le calice dépourvu de soies et de glandes stipitées.

Fascicule 2 étiqueté *R. dumetorum* et var.

« *Rubus dumetorum*, W., Var. a Godr. : Chalonnès, » haies des fourneaux, juillet 1843. » Bast. — Cette plante, ainsi que les trois suivantes provenant de la même localité, se rapportent sans doute au *R. carneistylus*, Mull. Pour être sûr de cette détermination, il faudrait connaître la couleur des styles qui sont roses dans la plante de Muller.

« *Rubus dumetorum*, W., N., Godr., var. *genuinus*, » Godr., Fl. Lorr. · Chalonnès, Pont-de-Palais, juillet » 1843. » Bast. — Se rapporte très bien au *R. divergens*, Mull. Il serait intéressant de rechercher cette espèce qui, à notre connaissance, n'avait pas encore été trouvée en Maine et Loire.

« *R. corylifolius*, Sm., DC. *R. fruticosus* a Poir. Encyc. » France, Anjou, 1810. » — Dans les haies, à Saint-Sylvain.

« *R. dumetorum*, Weih., Godr., var. *cuneatus*, Godr., » Fl. Lorr., 1, p. 209. — Anjou, Angers, rar., 1806. » Herb. Bast.

Plante très remarquable qui ne paraît pas éloignée du *R. corymbosus*, Mull. Cependant les folioles sont plus en coin à la base. C'est probablement le *R. corylifolius* de la Flore de Maine et Loire, et peut-être celui de De Candolle : plus tard, Bastard, n'y reconnaissant plus le Rubus de Smith, l'a étiqueté *R. dumetorum*, var. *cuneatus*; il serait à désirer que cette forme fût retrouvée par les botanistes angevins, et qu'on l'étudiât vivante.

Fascicule 3, étiqueté *Rubus Wahlbergii* et var.

« *Rubus Wahlbergii*? Arrh., Godr. — *R. fruticosus*, » var. Holl. — Chalennes, vignes, 1844, var. *macrophyllus*, N. » Herb. Bast.

Les deux rameaux florifères et les feuilles de la tige stérile, qui accompagnent cette étiquette, appartiennent au *R. umbrosus*, Weib., Bor., Fl., n° 766. Les échantillons sont très beaux, et les larges bractées foliacées, au nombre de six à peu près dans la panicule, feront facilement reconnaître cette plante.

« *Rubus Wahlbergii*, Arrh., Godr., Mon. et Fl. Lorr., 1, » p. 209. — Anjou, île de Chalennes, juillet 1843. » Herb. Bast.

« *Rubus dumetorum*? W., Godr., var. *ferox*? W. et » Godr. — Ile de Chalennes, juillet 1843. »

Il est évident que ces deux étiquettes s'adressent à la même plante, et les quatre rameaux florifères, renfermés dans ce paquet, sont exactement semblables entre eux. On s'explique difficilement comment, après avoir nommé le *R.* précédent (*umbrosus*) *Wahlbergii*, Bastard ait donné le même nom à cette plante qui en diffère complètement. Cette espèce, très éloignée du *R. Wahlbergii*, Arrh., appartient à la section *Discolores*, quoique dans les échantillons de Chalennes, le tomentum, extrêmement mince, manque à peu près à la base des rameaux florifères. Cet état, qu'il faut attribuer à la végétation de cette Ronce

dans un endroit très ombragé, s'observe aussi dans la même espèce croissant dans les îles de la Sèvre, à Mortagne (Vendée), le tomentum, toujours *excessivement* ras, est très-visible dans les rameaux exposés au soleil, et devient de plus en plus rare, au point de manquer presque tout-à-fait quand la plante est complètement ombragée. Nous dédions cette belle espèce, qui croît aux Ponts-de-Cé, à Chalennes, à Mortagne, etc., à la mémoire de Bastard, et nous en proposons la description suivante :

Rubus bastardianus, Gast. Genev.

Tige stérile anguleuse, peu poilue, sans glandes, légèrement canaliculée, striée, brune, à aiguillons très longs, poilus, bruns, à pointe jaunâtre, aplatis, vulnérants, presque droits, à base égalant à peu près la moitié de la hauteur, insérés sur les angles. Feuilles quinées; pétiole canaliculé en dessus, peu poilu, à stipules filiformes, armé de 3 ou 6 aiguillons crochus, poilus; foliole terminale à pétiolule long, égalant environ le $\frac{1}{3}$ de sa hauteur, ovale, à base élargie, un peu échancrée en cœur, assez régulière dans les $\frac{2}{3}$ inférieurs, puis brusquement arrondie et subitement acuminée en pointe étroite; les latérales longuement pétiolulées, ovales, à base un peu atténuée, élargies vers le sommet, puis subitement arrondies et acuminées; les inférieures ovales, pétiolulées, plus longuement atténuées à chaque extrémité, élargies du côté extérieur; toutes minces, à dents profondes, aiguës, cuspidées, souvent un peu subincisées au sommet, en dessus presque glabres, d'un vert gai, en dessous blanches tomenteuses, à tomentum extrêmement ras et court, non hérissées, à nervures fines, peu saillantes, non anastomosées, la médiane un peu aculéolée. — Rameau florifère, mince et faible; anguleux, cannelé, poilu, plus ou moins flexueux, armé de très longs aiguillons, comme ceux de la tige stérile, droits ou quelques-uns en faux.

Feuilles ternées et quinées; pétiole canaliculé, à stipules ciliées, filiformes, armé d'aiguillons crochus; foliole terminale longuement pétiolulée, largement ovale, subchancrée en cœur à la base, acuminée; les latérales ovales, plus étroites à la base, acuminées, élargies du côté extérieur et plus ou moins profondément lobées quand les inférieures manquent; ces dernières à pétiolule inséré vers le milieu de celui des folioles latérales, ordinairement petites, ovales, irrégulières, un peu rétrécies à chaque extrémité; toutes minces, presque glabres, à poils très-apprimés en dessus, à tomentum très-ras et court en dessous, à peine hérissées sur les nervures, blanches, tomenteuses, ou seulement grisâtres, ou presque vertes, surtout dans les feuilles du bas du rameau florifère, quand la plante croît à l'ombre. — Panicule légèrement tomenteuse, oblongue, étroite ou plus large en pyramide, armée de longs aiguillons, peu nombreux, poilus et vulnérants; ordinairement le dernier ramuscule florifère à l'aisselle d'une feuille ternée, et quelquefois l'avant-dernier à l'aisselle d'une bractée foliacée, ovale, pédoncules bi ou triflores, ordinairement étalés (quelquefois très-divariqués dans les échantillons de la Sèvre). Pétales grands, d'un beau rose, largement ovales, échan-crés au sommet, longuement atténués à la base, poilus sur chaque face, ciliés au sommet, glabres à l'onglet. Etamines blanches, nombreuses, étalées, égalant les styles blanc-rosés, ou un peu carnés; carpelles glabres. — Lieux frais et ombragés, îles, bords des eaux.

Fascicule 4 étiqueté *Rubus vestitus* et *Lejeunei*.

« *Rubus vestitus*, W. N. — Nancy (Godron). » Herb. Bast.
C'est bien le *R. vestitus*, W., N., Gren. et Godr. Bor.

« *Rubus vestitus*, W. et Godr. ? var. *Courtoisianus*, God.
» Nancy, 1845, misit Godron. » Herb. Bast.

•
Bien distinct du précédent par le tomentum, les aiguil-

lons, etc. C'est le *R. conspicuus*, Mull., G. Gen., Ess., n° 2, p. 7.

« *Rubus Lejeunei*, W. et N. Nancy (Godron). » Herb. Bast.

Cette plante est bien le *R. Lejeunei*, Gr. et Godr., Fl. de Fr., mais elle est bien distincte de l'espèce de Weihe et Nees; c'est le *R. trichostachys*, Mull. Le *R. Lejeunei*, Bor., Fl. cent., est encore une autre espèce voisine du *R. Koehleri*, W. et N. C'est le *R. Weihei*, G. Gen. *ad amicos*,

Fascicule 5 étiqueté *Rubus glandulosus* et *hirtus*.

Les deux rameaux florifères, qui sont placés au commencement de ce paquet, ont quatre étiquettes ainsi conçues :

1° « *Rubus tomentosus*, W.? DC.? — Les tiges sont » couvertes de poils glanduleux, ce caractère rapproche » rait ces échantillons du *R. glandulosus*, Bell. — Des » bois de La Haie, 1812, — *petalis albis angustis*. »

2° « *Rubus fruticosus*? L., var.? *prostratus* N. *petalis* » *angustis albis*. Anjou. Au Sp. nov.? 1813. »

3° « *Rubus tomentosus*, Wild., Ronce tomenteuse. » *R. triphyllus*, Bell., excl. Syn. — Les collines sèches, » pierreuses, Fontevrault. »

4° « *Rubus glandulosus*, Bell., Godr., Mon. et Fl. 1, » p. 210, var. *hirtus*, Waldst. Anjou, bois de la Haye, » 1812. » Herb. Bast.

Cette plante est certainement le *R. insolatus*, Mull., par conséquent *R. hirtus*, Gren. et Godr. ex Mull. *R. hirtus*, W., Bor., Catal. rais. des plantes de M. et L., p. 75? rare espèce qu'il ne faut pas confondre avec le *R. glandulosus*, Bell., dont les folioles sont vertes en dessous. Il faut rapporter à la même espèce les deux échantillons de la base du Puy-de-Dôme; cependant les dentelures des folioles sont différentes. C'est le *R. glandulosus*, var. *B. intermedius*, DC. Fl. fr., 3771.

« N° 3771. *Rubus glandulosus*, 1818. — A droite, en » montant le petit chemin du taillis de Becherelle, vis-à- » vis le pavillon. Beraud, 1820. — *R. hirtus*, Weib., Godr., » Mon. et Fl. Lorr., 1, p. 211. *R. glandulosus*, Bell. Anjou, » La Pointe, Becherelle (delexit Beraud, 1820) » Herb. Bast.

C'est le *R. discerptus* Mull. ! D'après M. l'abbé Chaboisseau, le *R. discerptus* est synonyme du *R. Radula*, Bor. Il nous semble que c'est plutôt, *pro parte*, le *R. rudis*, Bor., et que la plante de Lué se rapporte bien au *R. discerptus*, et non au *R. rudis*. Cette espèce, bien caractérisée et facile à reconnaître, n'est pas très-rare aux environs d'Angers, à la Baumette, à la Lieue, à Lué, etc. C'est à M. Beraud qu'il faut en attribuer la découverte en Maine et Loire.

Fascicule 6 étiqueté *Rubus discolor* et var.

« *Rubus discolor*, Weib., Godr., Fl. Lorr., 1, p. 212. — » Anjou, Châteaupane, 1843. An var. *tomentosus*? » Herb. Bast.

Diffère du *R. discolor* par le *tomentum* plus mou et plus hérissé sous les feuilles, par ses dentelures plus fines et plus aiguës, par ses styles violacés.

S'éloigne du *R. robustus* par les aiguillons du rameau florifère, droits, horizontaux et non crochus; par ses feuilles à *tomentum* moins épais et moins hérissé, par ses styles violacés.

La forme des folioles et leur dentelure, l'éloignent également des *R. propinquus* et *coarctatus* de Mull.

C'est en grande partie le *R. robustus* de notre essai, p. 35, mais non celui de Mull. Ne pouvant le faire rentrer dans aucune des espèces de cette section que nous connaissons, nous l'intercalons en Herbiere après les *R. robustus* et *propinquus* et avant les *R. argentatus* et *speciosus*. En voici la description :

Rubus demotus, Gast. Genev.

Tige stérile anguleuse, robuste, poilue, brune, à faces planes, striées, à longs aiguillons droits, poilus, élargis à la base, nombreux, vulnérants. Feuilles quinées; pétiole plane en dessus, poilu, à stipules lancéolées, étroites, ciliées, armé de 8 à 12 aiguillons en faux, robustes, vulnérants, à pointes jaunes, à base brune et élargie; foliole terminale largement ovale ou presque orbiculaire, longuement pétiolulée, à base large et plus ou moins en cœur, acuminée; les latérales largement ovales, longuement pétiolulées, entières et peu ou point rétrécies à la base, acuminées et assez irrégulières dans leur pourtour; les inférieures à pétiolules insérés à la base de ceux des folioles latérales, ovales, rétrécies à chaque extrémité, acuminées; toutes épaisses, coriaces, en dessus d'un vert olive (d'une nuance différente de celle du *R. discolor*), glabres, à dents inégales, fines, aiguës, mucronées, doubles ou triples presque depuis la base de la foliole; en dessous blanches tomenteuses, hérissées, à nervures saillantes, anastomosées, la médiane fortement aculéolée. — Rameau florifère allongé, poilu, anguleux, armé d'aiguillons droits, inclinés ou horizontaux, poilus, peu élargis à la base, vulnérants. Feuilles ternées et quinées; pétiole poilu, plane en dessus, muni de 8 à 12 aiguillons en faux, poilus, robustes, vulnérants; foliole terminale, ovale ou largement ovale, régulière dans son pourtour, entière ou subéchancrée à l'insertion du pétiolule, acuminée; les latérales pétiolulées, ovales, rétrécies à chaque extrémité, acuminées, irrégulières et élargies du côté extérieur, surtout quand les inférieures manquent; ces dernières brièvement pétiolulées, ovales, peu acuminées, rétrécies à chaque extrémité; d'un vert olive et presque glabres en dessus, à dents fines, aiguës, profondes, mucronées, en dessous blanches, tomenteuses, hérissées, à

nervures saillantes, anastomosées, la médiane aculéolée... Panicule en pyramide étroite, allongée, tomenteuse surtout au sommet, aculéolée, à aiguillons longs et forts, droits ou un peu en faux, poilus; pédoncules ordinairement courts, souvent bi ou uniflores vers le sommet de la panicule, plus rarement tous allongés et multiflores, les deux inférieurs souvent à l'aisselle de feuilles ternées, le suivant supporté par une bractée foliacée, ovale, plus rarement il se développe d'autres bractées foliacées plus étroites. Calice gris, tomenteux, peu ou point aculéolé, à lobes ovales, terminés en pointes courtes, rabattus après l'anthèse. Pétales roses, poilus, largement ovales, échancrés au sommet. Étamines blanches dépassant à peine les styles violacés ou verdâtres à base violacée. Jeunes carpelles hérissés. Haies et bois couverts.

« *Rubus fruticosus*, L., var. *monstruosus*. Saint-Macaire.
» 1813 (Maugars). »

Forme monstrueuse dans laquelle les pédoncules sont couverts de nombreuses bractées trifides ou lancéolées, presque imbriquées; le calice, les pétales, les étamines et les pistils sont changés en petites folioles linéaires, étroites, tomenteuses.

Cette déformation n'est pas très-rare, il est probable qu'elle appartient au *R. discolor*, W. et N.

Fascicule 8 étiqueté *Rubus discolor* et var.

« *Rubus discolor*, Weih., var. *tomentosus*, Auct. —
» Chalonnnes, vignes calc., 1819. » Herb. Bast.

C'est le *R. hololeucos*, G. Genev., bien distinct du *R. discolor*. Dans les échantillons de Vendée, les feuilles ne sont que rarement quinées. Les jeunes carpelles ne sont pas toujours aussi fortement hérissés que nous l'annonçons dans notre 1^{er} mémoire, p. 7 et 41.

Fascicule 9, *Rubus tomentosus* et var.

« *Rubus tomentosus*, Borkh., non DC., Godr., Mon. et

» Fl. Lor., 1, p. 212, var. *prostratus*, N. — Rochers de la
» Louère, près Somloire, 1813. » Herb. Bast. = C'est le
R. Lloydianus, G. Gen. ! Cette plante est certainement
distincte du *R. tomentosus*, Bork. — Elle n'est pas rare en
Maine et Loire.

« *Rubus fruticosus*? var. an Spec. *distincta*? *petalis*
» *albis angustis*, flore parvo. — *R. tomentosus*, Bork.,
» Godr., var. *glabratus*. — Bois du Puy-de-Dôme, 1811. »
Herb. Bast. — C'est le *R. tomentosus*, var. *glabratus*.

« *Rubus tomentosus*, Bork. Nancy (Godr.). » — C'est
encore *R. tomentosus*.

Fascicule 10. — *Rubus collinus* et var.

« *Rubus collinus*, DC. — Canigou, France méridionale,
» 1821. » Bast.

« *Rubus collinus*, DC., God. — Pyrénées orientales,
» Custoja, 1821. » Bast.

« *Rubus collinus*, DC. — Nancy (Godr.). » Herb. Bast.
Ces trois plantes sont bien le *R. collinus*, DC.

Fascicule 11 étiqueté *Rubus thyrsoideus* et var.

« *Rubus thyrsoideus*, Wim., Nancy (Godr.). » Herb.
Bast. = est bien semblable aux échantillons authentiques
du *R. thyrsoideus*, Wimm.

« *Rubus fruticosus* non L. — Les bois, Angers, etc., »
= se rapporte au *R. discolor*, W., N.

« *Rubus thyrsoideus*, Wim., Godr., Fl. Lor., 1, p. 214,
var. b. *R. tomentosus*, Thuil. Anjou, C., haies. » Herb.
Bast. = C'est probablement le *R. speciosus*, Mull.

Fascicule 12, *Rubus thyrsoideus* et var.

« *Rubus thyrsoideus*, Wim., Godr., Mon. et Fl. 1, p. 214,
» var. b. *R. tomentosus*, Thuil. — Ile de Chalonnnes, 1843. »
Herb. Bast. = C'est le *R. discolor*, Weih., N., certaine-
ment distinct du *R. thyrsoideus*, n° 11, que nous rappor-
tons à l'espèce de Wimmer.

« *Rubus thyrsoideus*, Wim., Godr., Mon. et Fl. 1,

» p. 214, var. *lucidus* Nob. Bois de Montaigu, Chalonnès,
» juillet 1843. Feuilles luisantes en dessus. » Herb.
Bast.

Cette plante est certainement le *R. speciosus*, Mull. Il est remarquable que Bastard la distinguait parfaitement du *R. thyrsoides* de Wimm. par ses feuilles luisantes en dessus, caractère qui appartient à l'espèce de Muller.

Fascicule 13 étiqueté *Rubus sylvaticus*.

« *Rubus sylvaticus*, W., N., Nancy (Godron). » Herb.
Bast. = C'est bien le *R. sylvaticus*, Gr. et Godr., Fl. de France, est-ce aussi celui de W. et N. ?

« *Rubus tomentosus*, Wild., non Weih., an Spec. distincta? — Bois de la Haie, Petalis albis angustis. » Herb.
Bast.

Bien distinct du *R. sylvaticus* dont il a un peu l'aspect. C'est le *R. septorum* de Mull., *R. pubescens*, Bor., Cat. rais., pl. de M. et L., p. 75, et G. Genev. Ess., n° 1, p. 32, non W. et N. ! Ses glandes stipitées, vertes, peu visibles, pourraient, à première vue, le faire considérer comme non glanduleux,

« *Rubus sylvaticus* non Weih. Nov. spec. ? an var.
» *R. frut. ?* aut *cæsii ?* aut *toment. ? ?* petalis rubellis ob-
» vatis. — Anjou, bois de La Haie, 1813. » = C'est le
R. incarnatus, Mull., bien distinct des deux autres plantes avec lesquelles il est placé.

« *Rubus tomentosus* ? N. Wild. ? La description de la
» Fl. de France convient bien à ma plante ; cependant
» M. Desfontaines rapporte le nom de *R. tomentosus* à une
» ronce que j'ai rapportée d'Auvergne, bien différente. »
Herb. Bast.

Cette plante paraît être le *R. flaccidus*, Mull. ; il est fâcheux que Bastard n'ait pas indiqué la localité où il l'a recueillie, car si elle provenait d'Anjou, ce serait une espèce nouvelle pour Maine et Loire.

« *Rubus tomentosus*, W., DC., sed floribus subrubris » magnis. — Au bois de la Haie, 1812. — *Rubus sylvaticus*, Nov. spec.? N. Des bois de La Haye, 1812. » = C'est encore *R. incarnatus*, Mull.

Fascicule 14 étiqueté *Rubus carpinifolius*.

« *Rubus carpinifolius*? Weib., God. an fruticosus, » var.? — Anjou, Chaudefonds, 1819. » = Se rapporte bien exactement au *R. argentatus*, Mull.

« *Rubus carpinifolius*, W., N. Nancy (Godr.). » = C'est plutôt *R. Borreri*, Bel., Salt. in Syn., Babingt., p. 16.

Fascicule 15 étiqueté *R. fruticosus*, et var.

« *Rubus cæsius*? L., var. N. sylvaticus. — *R. dumetorum*? var. Anjou, 1813. »

« *Rubus intermedius*, N. an var. cæsii ou tomentosi? » Bois de La Haie, 1812. » Herb. Bast.

Ces deux échantillons se rapportent parfaitement au *R. calvatus*, Blox., Bor., Fl. C'est cette forme délicate qui a servi de type à notre *R. acuminatus*, qui rentre par de nombreux intermédiaires dans le *R. calvatus* ordinaire. Le *R. fallax*, Chab. in Mull., est certainement synonyme de cette espèce, et il ne nous paraît pas possible d'en séparer le *R. Questierii*, Lef. et Mull., qui, étant un peu plus robuste et plus coriace, correspond entièrement au *R. calvatus* de la Flore du centre.

« *Rubus fruticosus*, L., v. plicatus. — Nancy (Godr.). »

C'est peut-être le *R. regalis*, Lef. in herb. Gren.; mais on ne peut se prononcer qu'avec une grande réserve sur un seul échantillon d'herbier. Cette rare espèce croît dans les coteaux boisés de la Sèvre, au Longeron (M. et L.).

« *Rubus fruticosus*, B. fastigiatus. — Nancy (Godr.). »

Nous rapportons cette plante au *R. pseudo-idæus*, Mull., que l'on rencontre assez communément à Cholet, à Saint-Léger-des-Bois, etc. Le *R. fastigiatus* de notre pre-

mier mémoire , p. 47 , est une espèce bien distincte.

Les autres fascicules de la collection contiennent des espèces exotiques, notamment une série de *Rubus* de l'Amérique septentrionale.

Mortagne , 17 janvier 1863.

GASTON GENEVIER.

(Lu en séance de la Société académique, le 1^{er} avril 1866).